

LA TAXE
D'APPRENTISSAGE



Ensemble,
construisons
l'avenir !





L'École Centrale de Marseille forme des ingénieurs généralistes de haut niveau scientifique, enrichis d'une large ouverture au monde de l'entreprise et de la recherche, dotés d'une forte culture internationale, économique, sociale et humaniste.

La taxe d'apprentissage est une ressource importante pour le développement de l'école.

Dans un contexte actuel tendu, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien.

FRÉDÉRIC FOTIADU
Directeur
de l'École Centrale de Marseille

Membre du Groupe des Écoles Centrales avec Centrale-Supélec, Centrale Lille, Lyon, Nantes, ainsi que Centrale Pékin, Casablanca et Mahindra

Un service dédié aux entreprises

avec plus de 300 entreprises partenaires dont 80 présentes au forum entreprise FOCEEN

Large domaine de recherche

7 laboratoires en co-tutelles : mathématiques, aéro & bio dynamique, mécanique, acoustique, optique, chimie & génie des procédés, informatique & gestion des données, ingénierie financière & économie quantitative

Insertion professionnelle

100 % des secteurs d'activités concernés

Un campus de 9 hectares

en constante évolution, au cœur du technopole de Château-Gombert comprenant des locaux pédagogiques, des entreprises, des start-up, des laboratoires et plate-formes...

Un réseau de 15 000 diplômés

réparti dans tous les secteurs d'activité en France et à l'international

Membre de la Fédération Gay-Lussac

regroupant les 20 écoles d'ingénieurs de chimie

Des formations de haut niveau

dans de nombreux domaines scientifiques, des enseignements au management de projet et à l'open innovation

920 élèves-ingénieurs dont 28 % de femmes

92 enseignants permanents,

67 enseignants-chercheurs, plus de 260 intervenants extérieurs

Une ouverture internationale reconnue

83 universités partenaires dans 32 pays
25 % d'élèves internationaux
25 nationalités représentées

Une vie associative intense et dynamique

organisée par 5 pôles : business, citoyenneté, culture, innovation et sport





INGÉNIEUR CENTRALIEN PAR L'APPRENTISSAGE

Chaque élève ingénieur admis à Centrale Marseille a la possibilité de suivre sa formation en apprentissage au sein d'une entreprise dès la première année.

Le cursus de formation en alternance, comme le cursus classique d'ingénieur Centralien, s'effectue sur 3 ans.

Le diplôme obtenu est le même et les enseignements sont communs ou similaires.



À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Les fonds collectés par la taxe d'apprentissage sont utilisés uniquement à des fins pédagogiques.

L'École Centrale de Marseille est éligible à la part quota de votre taxe d'apprentissage via le CFA Épure que vous recrutez ou non un apprenti.

LA TAXE NOUS A PERMIS...

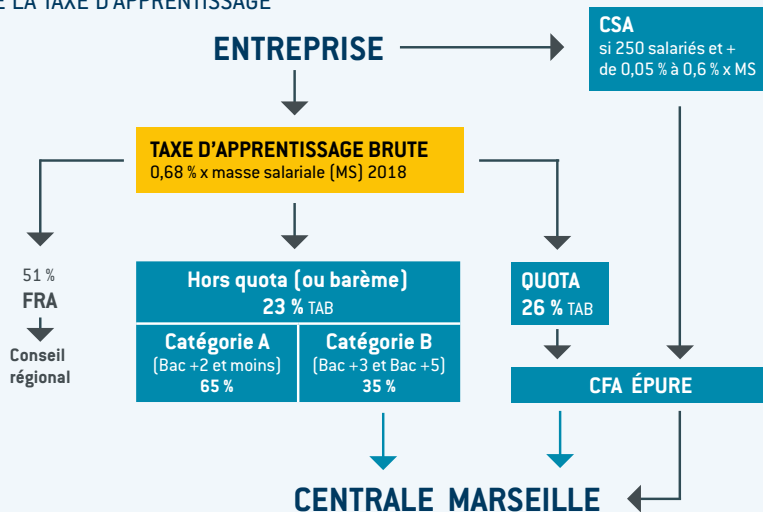
- de rémunérer des conférenciers et des enseignants vacataires
- de financer, pour nos élèves, des visites de sites d'entreprises
- d'organiser des temps forts avec nos entreprises partenaires : journées partenaires, rencontres PME...
- de mener des projets innovants adaptés aux besoins de vos entreprises : Challenges d'open innovation...

ELLE NOUS PERMETTRA...

- de refondre le système d'information pédagogique et renouveler l'équipement informatique (CRM,...)
- d'organiser des journées thématiques sur les filières stratégiques de demain
- d'atteindre notre objectif de 6 mois en mobilité internationale obligatoire dans le cursus
- d'améliorer le caractère professionnalisant de la troisième année : international, masters, doctorat



RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Quel taux ?

Elle représente 0,68 % de la masse salariale et concerne les TPE, PME, grandes entreprises, les commerçants, la grande distribution,...

Quelles catégories à Centrale Marseille ?

notre école est habilitée au titre de la Catégorie B. Numéro UAI : 0133774G.

Quand ?

Déclaration avant le 28 février.

Comment ?

Hors quota (ou barème) → OCTA → École
Apprenti ou pas : quota → CFA Épure → École

Votre contact

CFA Épure
Danielle Sionneau
26, rue Sainte-Barbe – CS 20387
13205 Marseille Cedex 01
04 91 14 04 50
contact@cfa-epure.com

C. REVERSEMENTS DEMANDÉS		Si vous avez d'autres reversements, joignez une lettre complémentaire et cochez ici	
N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
0133774 G	CENTRALE MARSEILLE – 38, rue F. Joliot-Curie – 13451 Marseille Cedex 13	B (hors quota)	
N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
0133489 X	CFA ÉPURE MÉDITERRANÉE POUR CENTRALE MARSEILLE (ECM)	Quota	

Une adresse correctement libellée garantit le versement des fonds au bon destinataire.

Contacts Taxe d'apprentissage

SERVICE RELATIONS ENTREPRISES

Virginie Saint-Aubin – 04 91 05 44 77
Georges Béardi – 04 91 05 43 53
entreprise@centrale-marseille.fr

ÉCOLE CENTRALE DE MARSEILLE

Pôle de l'Étoile – Technopôle de Château-Gombert –
38, rue Frédéric Joliot-Curie – 13451 Marseille Cedex 13
info@centrale-marseille.fr – www.centrale-marseille.fr

